L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 25 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES

CHEMINS DE LA VIE

PAR

ALFRED DE BRÉHAT.

I

La journée du 27 octobre 1854 s'annonçait d'une façon splendide. Les rayons d'un beau soleil d'automne réchauffaient l'azur sans tache du ciel et doraient les campagnes.

Suivant l'expression consacrée, tout Paris était dehors. La foule affluait dans toutes les gares de chemin de fer.

Au moment où les employés du chemin du Nord ouvraient les portes aux voyageurs entassés dans les salles d'attente, tout le monde se précipita en même temps pour courir aux wagons. Six jeunes gens, qui paraissaient appartenir à la même société, se dirigèrent ensemble vers les voitures de première classe. Celui qui marchait en avant revint tout-à-coup sur ses pas. En détournant la tête pour voir la foule qui les suivait, il avait aperçu une vieille paysanne infirme et pauvrement vêtue, qu'un grand imbécile à longs cheveux et à large chapeau de feutre avait presque renversée en essayant de passer devant elle.

Le jeune homme fendit la foule par un effort vigoureux. Il repoussa rudement le personnage si brutal et si pressé, et lui fit faire place à la vieille femme, qu'il dégagea de la bagarre.

— Monsieur! s'écria d'un ton menaçant l'individu aux longs cheveux.

— Eh bien! fit le jeune homme.

Intimidé par le regard résolu qui répondait au sien, le rapin marmotta quelques injures inintelligibles, et s'éloigna, poursuivi par les quolibets des spectateurs.

Son adversaire offrit le bras à la vieille paysanne, qui se confondait en remerciments, et l'aida à monter dans un wagon.

Comme il se disposait à chercher le compartiment dans lequel étaient entrés ses amis, il s'entendit appeler.

« Monsieur de Maupierre! » disait une voix de femme.

L'interpellation partait d'un petit groupe assis à côté de la salle d'attente, en dehors de la foule, et composé de cinq personnes. Il y avait deux dames d'un certain âge, deux jeunes femmes fort jolies et un monsieur d'une soixantaine d'années.

Julien de Maupierre courut les saluer.

Ce qui frappait en ce jeune homme, au premier coup d'œil, c'était la grâce et l'élégante distinction de toute sa personne. Sur ses lèvres rayonnait un charmant sourire, gai, bienveillant, heureux, étourdi et presque enfantin, le vrai sourire de la jeunesse insouciante et folle, et non le sourire banal des gens du monde.

Ses cheveux noirs très épais faisaient ressortir le bleu foncé de ses yeux, que voilaient des cils fort longs et un peu retroussés.

Une redingote de drap bleu dessinait à merveille sa taille mince et bien prise. Un pantalon gris perle tombait sur ses pieds, petits et cambrés comme ceux d'une femme. Le col d'une chemise de couleur, rabattu sur une petite cravate à carreaux écossais, laissait à découvert son cou blanc et arrondi.

Quoiqu'il fût emporté à cette époque par le tourbillon dans lequel se jettent si souvent l'homme de vingt ans, brûlant de tout voir, de tout connaître, de tout goûter, les excès de cette fiévreuse existence n'avaient encore laissé aucune trace sur ses joues rosées. Un sang vif et généreux réparait à l'instant la fatigue des longues classes, des veilles prolongées et des plaisirs de tout genre.

— C'est très bien, ce que vous venez de faire là, monsieur Julien, lui dit une des jeunes femmes, la marquise de Bargelot. Seulement vous avez été un peu brusque.

— Vous avez raison, marquise, répondit Julien; mais l'âge de cette pauvre vieille m'a fait songer à ma grand'mère et je n'ai plus été maître de moi.

— Ah! murmura la voix lente et doucereuse d'une vieille dame au nez pointu, aux lèvres minces, qu'on appelait Mme Perpétue Lamiad de Vertuzon, je suis sûre que si mon fils Romuald voyait jamais une femme de mon âge exposée à quelque danger, il braverait tout pour la défendre.

Les deux jeunes femmes se regardèrent en souriant d'un air peu convaincu.

— Puisque vous aimez tant votre grand'mère, reprit Mme de Bargelot, vous devriez ne pas l'inquiéter comme vous le faites par vos absences. Hier encore, elle vous attendait par le train de dix heures.

— Oh! Romuald est sur le point d'une exactitude!... reprit Mme de Vertuzon en enveloppant un regard vers le monsieur qui se tenait debout à côté d'elle... Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle tout à coup, seriez-vous indisposé, monsieur de Walbrünn?

— Nullement, je vous remercie, répondit vivement la personne interpellée en faisant un effort pour raffermir sa voix.

— Mais pourtant....

— Je vous assure que non. Permettez-moi, ajouta-t-il en emmenant la vieille dame à l'écart, de vous demander quel est ce jeune homme?

— C'est le baron Julien de Maupierre-Aigurande, un assez gentil garçon, n'est-ce pas?... mais si étourdi! si entêté.... ah! c'est le cas de dire qu'il jette l'argent par les fenêtres, celui-là! Romuald le voit souvent, plus souvent que je ne voudrais même.... car, entre nous soit dit, c'est un peu mauvais sujet, M. Julien; mais Romuald est si raisonnable, si rangé, que je ne crains même pas pour lui le mauvais exemple.

Elle aurait pu parler longtemps sur ce ton sans risquer d'être interrompue; M. de Walbrünn ne l'écoutait plus. Les yeux fixés sur Julien, il contemplait le jeune baron avec une singulière attention. Une émotion profonde se peignait sur sa physionomie. Au bout de quelques minutes, il se passa la main sur le front, comme pour chasser une pensée importune. Il salua Mme de Vertuzon et prit congé des deux autres dames.

— Vous partez? lui dit Mme de Montac.

— Oui, madame, on m'attend ce soir à Villarnaut.

— Quel est ce monsieur? demanda M. de Maupierre en suivant d'un œil curieux M. de Walbrünn, qui entrait dans une voiture du chemin de fer et dont la figure l'avait frappé.

— Comment! vous ne connaissez pas encore votre voisin de campagne? dit Mme de Barrielle.

— Vous oubliez qu'il y a à peine quinze jours que je suis de retour d'Italie.

— C'est juste. Eh bien! ce monsieur est le comte de Walbrünn, le banquier qui vient d'acheter, à deux ou trois lieues de chez vous, la terre de Villarnaut, qu'il a payée, dit-on, deux millions.

— Ah! oui, je sais.... Ah! c'est là M. de Walbrünn.

— Est-ce qu'il n'a pas encore fait de visite à votre grand'mère?

— Je ne crois pas. Du moins elle ne m'en a rien dit.

— Cela m'étonne, car il est allé chez tous ses voisins. C'est un personnage singulier, sur le compte duquel on fait courir beaucoup d'histoires. Pour moi, je le crois très honnête homme, mais il est d'une bizarrerie....

Sa femme est une personne égoïste, méchante et vaniteuse, dévorée d'envie et d'ambition. Quant à leur fille Jane, c'est la plus aimable et la plus charmante créature que je connaisse. On dit qu'elle aura un million de dot.

— Tant mieux pour elle.

— Et jolie, douce, bonne!

— Tant mieux pour son mari.

— Vous devriez vous mettre sur les rangs!

— Vous savez bien que mon cœur n'est plus libre, répondit-il en regardant Mme de Bargelot avec des yeux fort tendres.

— Voyons, monsieur Julien, dit la jeune femme, qui connaissait M. de Maupierre depuis son enfance, allez-vous recommencer vos folies de l'autre soir? J'espère pour vous cependant que vous n'avez pas l'intention de me faire la cour. Là, franchement, mon ami, vous perdriez votre temps. Je vous aime beaucoup parce que je vous sais un bon et loyal garçon, mais j'aime mon mari bien plus que vous et d'une tout autre manière. Est-ce clair? Ceci posé, laissez ce petit air mélancolique que vous vous figurez être obligé de prendre en ce moment par politesse, et causons comme deux vieux amis.

Et l'aimable femme se mit à rire si gentiment, que Julien finit par rire comme elle.

Quoique jeune, il avait déjà assez de tact et d'expérience du monde pour sentir que les paroles de la marquise étaient l'expression de sa pensée.

C'était un type assez original que cette marquise de Bargelot.

Appartenant par ses parents comme par ceux de son mari aux premières familles du faubourg Saint-Germain, riche, spirituelle, vive comme la poudre, mais d'un excellent cœur, elle s'était mise sur le pied de dire et de faire tout ce qui lui passait par la tête. Ses incartades désespéraient sa pauvre tante, Mme de Montac, qui voyait d'un œil désolé la révolte de Mme de Bargelot contre toutes les lois de l'étiquette.

Hardie comme un page, aussi énergique de corps que d'esprit, montant admirablement à cheval, excellente musicienne et peintre assez habile, Cécile s'accordait toute la liberté d'allure et de propos dont les hommes se réservent d'habitude le monopole.

Elle était sage cependant, et jamais la médisance n'avait trouvé à s'exercer sur son compte, jamais son mari n'avait eu besoin de prendre sa défense. Dieu sait pourtant qu'il ne brillait pas par la patience. Ce mari était un ancien capitaine de frégate, d'une bravoure reconnue et d'une remarquable distinction. Plein de confiance en sa femme, qu'il adorait, il lui pardonnait toutes ses petites excentricités, et ne veillait sur elle que pour être prêt à la protéger au besoin.

Grâce à la situation que lui créaient ses relations de famille, sa grande fortune, son esprit et la généreuse confiance d'un homme de cœur, Mme de Bargelot n'en faisait qu'à sa tête. Elle allait partout où bon lui semblait, seule ou accompagnée de jeunes gens qu'elle traitait en camarades, disant à chacun ses vérités, et défendant ses amis aussi énergiquement qu'elle attaquait ses ennemis.

Une fois admis ce caractère, en dehors du monde monotone dans lequel semblent avoir été coulées la plupart des femmes du monde, plaisait assez généralement. Ceux mêmes qui la blâmaient ne pouvaient nier sa franchise, sa bienfaisance et sa réputation sans tache.

— Savez-vous, marquise, que votre mari est bien heureux! reprit Julien en serrant la main que la jeune femme lui avait tendue par un geste amical.

— Certainement, et moi aussi. Je bénis Dieu chaque jour d'avoir mis sur ma route un homme comme M. de Bargelot. Avec ma maudite tête, Dieu sait ce que j'aurais fait si un mari soupçonneux, bas ou méchant m'avait poussée à bout. Tandis qu'avec un caractère solide, généreux et confiant comme celui de M. de Bargelot, je marche librement dans la vie, sûre de moi et sûre de lui.

— Est-ce que M. de Bargelot est resté à Champvarin?

— Non. Il est là, dans les bureaux, avec M. de Larrielle; nous les attendons ici. Ils font leurs conventions avec l'administration du chemin de fer pour des trains spéciaux qu'ils veulent avoir ces jours-ci à l'occasion de leur grande chasse à courre. A propos, vous savez qu'il a été décidé qu'on inviterait les Walbrünn.

— Ah! mon Dieu, le train est parti! s'écria tout à coup Julien, qui se promenait depuis cinq minutes dans la gare avec Mme de Bargelot.

— Bah! vous prendrez le train supplémentaire qui part dix minutes plus tard, à cause de la fête d'Enghien.

— Et mes amis qui sont dans l'autre!

— Tenez, voici votre ami Romuald qui se prépare.... Nous avons encore cinq minutes à causer.... Sérieusement, Julien, vous devriez songer à Mlle de Walbrünn.

— Ah çà! pourquoi tenez-vous tant à ce que j'épouse cette jeune fille, que ses parents, d'ailleurs, s'empresseraient avec raison de refuser à un étourdi tel que votre serviteur?

— D'abord, parce qu'elle est ravissante de figure et de caractère; puis, parce que ce mariage vous guérirait, Julien, de votre plus grand défaut: celui de ne pas avoir cent mille francs de rente.

— Ah! je vous assure que je m'en corrigerais volontiers, de ce défaut-là!

— Votre vrai défaut, Julien, c'est d'être trop prodigue, noblement prodigue, j'en conviens, mais trop pour votre fortune: prodigue de votre argent, que vous semez toutes les mains; de votre santé, que vous usez à tous les plaisirs; de votre vie, que vous exposez pour des enfantillages, et de vos affections, que vous livrez à tout venant. A vingt ans, ces trésors semblent inépuisables, mais plus tard....

— Allons, monsieur le baron, en voiture! en voiture! cria un des employés en accourant vers Julien, que tout le monde connaissait sur la ligne.

— Tout de suite.... Adieu, ma belle moraliste.

— Quel ennui! fit la jeune femme avec une moue boudeuse. Pour une fois dans ma vie que je parle raison, je ne puis même pas achever mon discours!

— Dépêchez-vous donc, monsieur Julien, s'écria une autre dame à qui M. de Maupierre faisait des adieux, voilà le train qui part.

— Il est trop tard, dit Mme de Bargelot; les voitures sont en mouvement. Vous voilà forcé de nous rester.

— Ma grand'mère m'attend et serait inquiète, répondit Julien en souriant. Adieu, mesdames.

Il courut vers le train, qui marchait déjà assez vite, prit son élan et sauta lestement sur le marchepied d'une voiture.

Les quatre dames poussèrent un cri.

— Quel étourdi! murmura la marquise en levant les épaules d'un air indulgent.

— Comment voulez-vous que sa pauvre grand'mère ne soit pas folle de ce mauvais garnement-là! dit Mme de Montac en suivant des yeux Julien, qui cheminait le long du train pour trouver une voiture où il restât quelque place vacante.

— Puis, si vous saviez comme il est attentif et affectueux pour elle! ajouta la jeune femme.

— Il me semble que c'est son devoir, fit observer Mme de Vertuzon.

— Certainement, fit Mme de Bargelot, qui était en guerre ouverte avec Mme de Vertuzon, tous les fils peuvent aimer leurs parents comme M. de Maupierre, mais tous ne peuvent pas être aimables et gentils comme lui.

— Décidément, vous l'aimez beaucoup, repartit Mme de Vertuzon avec un sourire perfide.

— Mais certainement, répondit la marquise en fixant sur la doucereuse femme son regard limpide et assuré.

Mme de Vertuzon ne répondit pas. Cécile la déroutait tout à fait. Chaque fois que Perpétue lançait une petite insinuation, la marquise y répondait aussi nettement que si Mme de Vertuzon avait formulé sa mauvaise pensée de la façon la plus complète. La hardiesse de Mme de Bargelot déjouait toutes les perfidies de la mère de Romuald.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 24 octobre 1871.

Les dernières ventes de coton et la diminution des demandes d'escomptes dans les banques et dans les rues, ont amené une augmentation de fond et le marché monétaire a été plus facile aujourd'hui. Le taux de l'intérêt n'a pas changé. Billets No. 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, 11 à 12 pour cent par an; bons billets et billets No 2, 12 à 18; les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 —; papier hypothécaire, à 9 à 10 par an le No. 1 et 12 à 15 le No. 2.

L'or a ouvert à 112 1|2 à 112 3|4 contre 112 3|8 à New York et fermé à 112 à 112 1|4 contre 111 7|8 à New York. On a vendu $1000 à 112 1|4, $4000 à 112 3|8, $2300 et $3500 à 112 1|2, $15,000 à 112 1|2 à 112 5|8, $8500 et $14,500 à 112 5|8, $1000, $6000, $7000, $9000 et $8000 à 112 3|4. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi piastres américaines sont cotées à 109 à 109 1|2. Les piastres mexicaines sont nominales.

Le change étranger a encore été fort animé, et par suite de la baisse de l'or et du Sterling dans Wall Street, toute la hausse d'hier a disparu. A la clôture, les traites de commerce étaient tombées de 5|8 à 3|4 au-dessous de celles d'hier soir. Les opérations de Sterling s'élèvent à 70,000 livres, dont 3000 clear à 120 1|2, 12,000 connaissement 120 5|8 à 120 3|4, 1500 clear à 120 3|4, 17,000 connaissement No 1 et clear à 120 7|8 à 121, 4000 connaissement et 5000 clear à 120 7|8, 3000 de banque et 4000 connaissement et clear à 121, 11,000 connaissement N 1 et clear à 121 à 121 1|4, 2500 connaissement No 1 au même taux, 1000 et 2300 de banque à 121 1|2, 1200 de banque, à vue, à 122 1|4. Dans les Francs, 100,000, en change de commerce, à 4.92 1|2 à 4.91 1|4, 102,000 No 1, sur Bordeaux, payables à Paris, à 4.91 1|4 et 100,100 No 1 à 4.90. Nous cotons maintenant: Sterling 120 à 120 1|2 et 120 3|4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 121 à 121 1|4 le change de banque.

Le change américain est calme; il a fléchi de 1|4 pour cent. Les banques ont tiré sur New York, à vue, pour remises, à 1|4 d'escompte, à la clôture. Les transactions comprennent $10,000, en change de commerce, sur New York, à vue, $30,000, $40,000, $50,000 et $94,000 de banquiers à 3|8 d'escompte, $12,000 et $15,000 de banquiers et $20,000 de banque à 7|16, $3,500 sur New York, à dix jours de vue, à 3|4.

Le check en or d'un banquier a changé de mains à 1|3 d'escompte. Les banques ont vendu de petits montants au pair.

25 actions de la Loterie de la Louisiane ont été vendues hier, sans être annoncées, à $61.25 à $65; 100 de la Compagnie de levées de la Louisiane à $3 12 1|2, 25, 50 et 75 à $3 25, — à $3 37 1|2 et 500 à $3.50.

Il s'est vendu hier, outre les montants de certificats d'allocations de la ville, annoncées, $25,000 à 74. On n'a pas annoncé de transactions aujourd'hui.

$500 de bonds 10 pour cent de la ville se sont vendues à 82.

Il ne s'est rien fait dans les mandats et les billets de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 24 oct. 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3750 balles, prises à des prix irréguliers et, tout bien considéré, plus faciles, les taux de clôture ayant demandé une légère modification de nos cotes.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres intérieurs figurant pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Good ordinary	17¼ à 17¾	—
Low middling	17⅞ à 18¼	18—
Middling	18¼ à 18⅜	18 5|16
Strict middling	— à 18½	—
Good middling	— à —	—

Recettes, proprement dites, depuis hier soir 5294 balles, contre 4883 balles mardi et 2475 balles dans le même laps de temps l'année dernière, faisant un total depuis vendredi soir de 11087 bal. contre 9816 durant le même laps de temps la semaine dernière et 12706 l'an dernier et depuis le 31 août 61458 balles contre 101,521 l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 3702 balles à destination de Liverpool, 878 à destination de Boston et 571 à destination de New York.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		25323
Arriv. dep. la dern. état	1357	
Arrivé précédemm	72687	79044
		104367
Expédié aujourd'hui	5251	
Expédié précédemment	52779	58030
Stock en mains et à bord		46337
Do l'an dernier		39070

FRET—Les offres pour l'étranger sont libérales et il y a une ample quantité de capacités en armement. Dans le cabotage le mouvement est modéré. Les taux du coton sur vapeurs pour Liverpool sont ¾ d. New York ¾ c. Philadelphie ¾ c. Brême et Hambourg ¾ d, sur voiliers pour Liverpool 9|16 d, Havre 1 ⅛ c.; Boston ⅜ c.

TABAC—Bonne demande et malgré la faiblesse du stock 316 boucauts se sont vendus durant ces jours derniers. Les prix sont plus raides et nous cotons actuellement: lugs 7 à 8 c, low leaf 8½ c; medium, bon 9 à 10 c; fin et sélections 10 à 12.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 84 boucauts de sucre. Cet envoi n'a été que partiellement débarqué, partant les ventes se sont bornés à 40 boucauts prises à 6 c pour l'inférieur, 11¼ c pour le strictement prime à choix open kettle et 11 à 11¾ c pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 140 barils de mélasse. Ces envois ont été en majeure partie vendus à 36 à 45 c pour le commune à la centrifuge et 64 c pour la prime.

FARINE—Le marché continue à être calme et les prix sont si incertains que nous pouvons à peine donner des cotés correctes. La superfine est cotée à $6, la double extra $6 75, la triple extra $7 à 7 12½, extra de choix $7 25 à 7 85 le baril. Presque 3000 barils se sont vendus aujourd'hui comme suit: 150 de double extra à $6 75, 5, 3n et 300 de triple extra à $6, 600 de triple extra de choix à $7 25, et 600 à $7 50 le baril.

MAIS—Le stock en est faible et la demande modérée. Vente aujourd'hui de 510 sacs dont 100 de blanc et 300 de jaune à 65c et 100 de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Le marché est amplement approvisionné d'avoine et il est calme. Vente aujourd'hui de 1200 sacs dont 50 de St Louis à 52 c. 106 et 200 do à 53 c. 100 de choix de Galena à 54 c et 150 d'avoine d'orge à 55 c le boisseau.

SON—Rare et plus ferme. Vente de 300 sacs à $1 50 et de 150 à $55 les cent livres.

FOIN—Continue à être rare et en demande. Vente de 100 balles de prime de l'Ouest a $33.50 et 75 de choix à $35 le tonneau.

PORC—Le mess est calme et est coté à $14 75 à 15. Les détenteurs demandent $15 le baril. Le détail se fait à $15 25 à 15 50 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Vente de 10 barriques, devant arriver, à 8c la livre.

BACON—Calme. Vente de 7 barriques d'épaules vendues à 8½ c et 5 do de côtés désossés à 9c la livre. Les épaules sont tenues à 8⅛ c, les côtés clear ribbed à 9½ les côtés désossés 9c; les jambons de choix curés au sucre à 16 à 18½ c la livre.

SUIF—Les prix du suif ont haussé et on en attend du Texas. Le suif texien est coté à 9¼ à 9½ c, le suif de rondeaux opéré en ville 9 à 9¼ c la livre. Le stock de l'article est faible et la demande bonne.

FARINE DE MAIS—Rare et commande $3 95 c à prendre en magasin.

PEAUX—La demande pour l'exportation égale si elle n'excède l'approvisionnement de l'article. Les peaux salées à sec en premières mains commandent 14 c, flint 15 c le baril. Le stock de peaux vertes ne peut suffire à la demande. Ces peaux commande 10 c la livre de lourdes et les kips 13 c. Les commerçans obtiennent en ce moment 10½ à 11 c la livre de city slaughter livres.

CAFÉ—Le marché continue d'être animé et très bon est, premières [illegible]. Nous cotons le prime [illegible] à 20 [illegible] droits payés en or, bon 19 à 19½ c, [illegible] à 19 c.

Lundi 3535 sacs—partie du chargement du M. A. Way, récemment arrivé—s'est vendu à un prix plein et qu'on dit être le plus élevé qu'on ait encore payé.

[illegible] d'une crue des eaux des rivières tributaires le marché est devenu plus ferme aujourd'hui. La toile de l'Inde est offerte en lots ronds à 16 en balles et en rouleaux 17 c, la jute domestique en rouleaux à 19 c, et toile de l'Ouest en rouleaux 19 à la yarde. Les commerçans obtiennent de meilleurs prix en remplissant des ordres pour la campagne.

MOUSSE—Il y a un bon stock en mains et on s'attend à une bonne demande pour Chicago. [illegible] en bonne demande et se vend à 6 à 11 c la livre. Triée du pays 3¼ à 6¼ c, la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 25 Oct. 1871.

ARRIVÉ, hier—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 632 cochons, [illegible] moutons.

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 131 cochons, 120 moutons.

Stock en vente—1506 bœufs du Texas, 840 veaux et veaux d'un an, 1758 cochons, 422 moutons, 12 vaches à lait.

Bœufs du Texas nourris au maïs, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Cochons par livre, gr	—	à	— 7½
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]		[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]		[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]		[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre			7
Porc " " "			9
Veau " " "			10
Mouton " " "			10

Bureaux du Shérif Civil.

Nlle-Orléans, 13 octobre 1871.

DES ordres péremptoires de l'avocat de la ville ont été reçus, à ces bureaux, relativement à la perception des taxes de la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1869.

Les contribuables délinquants sont prévenus qu'à moins que leurs taxes soient payées d'ici au 1er novembre 1871, je saisirai, annoncerai et vendrai toutes les propriétés qui répondent des dites taxes.

C. S. SAUVINET, Shérif Civil.

14 oct—1ps jusq 1er nov

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1871—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 25 du courant. La Compagnie se charge du paiement de la taxe des Etats-Unis.

WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

12 oct—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Hope de la Nouvelle-Orléans,

INCORPORÉE EN 1867.

Bureau No. 21, rue du Camp.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de marine et de rivière, aux taux courants.

HY. PEYCHAUD, Président,
JOHN I. ADAMS, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

John I. Adams, J. C. Denis,
P. Maloché, Félix A. Ducros,
M. L. Navra, W. Alex Gordon,
T. N. Blake, F. E. Bernard,
Henry Peychaud.

11oct—1ms

Compagnie de Manufacture de Glace de la Louisiane.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le MERCREDI, 25 octobre 1871, à 4 heures du soir, au No 88 de la rue du Camp, à l'effet de considérer la question de l'augmentation du capital et de la capacité des machines.

D. ROCHELLE, Secrétaire du Directeur.

10 oct—15t

Les Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane sont au No 126 de la rue du Gravier au premier, entrée [illegible] graines de coton laissé à ces bureaux ou à la boîte No 152 de la poste seront promptement remplis. La Compagnie achète de la graine de coton au plus bas état le prix le plus élevé du marché.

J. M. W[illegible], Secrétaire.

7 oct

La Compagnie d'Assurance MECHANICS & TRADERS,

NLLE-ORLÉANS, (LNE.)

No 14 de la rue Carondelet.

SOLLICITE les risques d'incendie, de mer et de rivières.

JAMES A. WHITE, Secrétaire. LLOYD R. COLEMAN, Président.
P. A. DE BUYS, Commis aux risques de mer et de rivières. C. H. PROFT, Commis aux risques d'incendie.
C. AYZOUT, Inspecteur et Collecteur.

Directeurs:

C. W. Allen, Esq., T. H. Hunt, Esq.,
A. J. Allen, Esq., J. A. Lane, Esq.,
J. A. Braselman, Esq., Geo. W. Clark, Esq.,
Capt. W. T. Blakemore, Robt. L. Moore, Esq.,
A. Elmer Bader, Esq., John Myers, Esq.,
I Bloom, Esq., R. T. Hale, Esq.,
E. B. Briggs, Esq., R. C. Grigsby, Esq.,
T. B. Bradley, Esq., G. W. Sentell, Esq.,
John D. Cobb, Esq., Capt. J. C. Smith,
Geo. W. Church, Esq., W. B. Sutton, Esq.,
Jas. R. Campbell, Esq., W. B. Thompson, Esq.,
Benjamin Gessen, Esq., J. F. Turpin, Esq.,
C. A. Green, Esq., Frederick Wing, Esq.,
L. L. Hand, Esq., Louis A. Wiltz, Esq.,
Jno. N. Harrison, Esq., T. B. Waterman, Esq.

1er sept—1m

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital $1,000,000
Souscrit 700,000

A. ELMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
EMIL WEINMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Elmer Bader, M. Frank,
W. B. Schmidt, W. Davis,
Louis Schneider, [illegible],
J. M. Schwartz, Frank Roder,
F. Riedel, Hermann Eicke,
Ch. Engsfeld, E. Miller,
Jacob Hassinger, M. Rohrmann,
G. L. L. Mayer, F. Weissenbach,
S. L. Nestle, Joseph Molloy,
Louis Schwartz, J. Pollock,
B. Sieg, [illegible],
H. R. Gogreve, F. F. Del Bondio.

GRAND DÉBALLAGE

de Marchandises Sèches D'AUTOMNE ET D'HIVER

CHEZ

PEPIN & TURCOTTE

155 .... RUE DU CANAL 155

(Maison Blanche, encoignure Baronne.)

NOUS appelons l'attention du public sur un magnifique assortiment de marchandises d'automne et d'hiver que nous venons de déballer et que nous offrons en vente à partir de lundi courant. [illegible]

200 pièces Dentelles Nottingham pour rideaux à 25 c la yard.

Popelines françaises à 25 c. la yd.

Draps Impériales, toutes nuances, à 75 c.

Popelines rayées et unies. Soieries en assortiment.
Mérinos français. [illegible]
Popeline d'Irlande. Satin noir.
Velours soie noire, etc.

Notre rayon d'étoffes pour deuil est des plus complets et les prix excessivement réduits—tels que:

Mérinos, Cachemire, Mousseline de laine, Barrits, Tamise, Etamine, etc.

—Aussi—

500 paires couvertures laine $1 50 et au-dessus, la paire.

Flanelle unie et croisée de tous prix.
Bonneterie française, anglaise et allemande.
Dentelles Valenciennes, Guipure, etc.
AUSSI—Un immense stock de marchandises d'habitations, achetées avant la hausse et que nous vendrons à un léger bénéfice.
300 pièces Nattes de Canton.
500 Devants de foyers en velours et Bruxelles.
Venez et jugez par vous-même de la modicité des prix.

8 oct—1m—DMAV

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG .... Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à dessécher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, colonnes, [illegible] bâtiments, [illegible]

14 août—3m

Voitures, Buggies, Jersey Wagons et Harnais.

D. M. HOLLINGSWORTH,

SUCCESSEUR DE
R. MARSH DENMAN & CO.,

Aux Nos 34 et 36 de Jamison's Building, Coin Carondelet et Gravier.

Et Nos 54 et 56 de la rue Baronne, Entre les rues Gravier et Commune.

Il est le plus grand assortiment de VOITURES, BUGGIES et HARNAIS du Sud.—Prix raisonnables.

Ouvrages faits sur commande et garantis.

1er sept—3m

C. S. HUNT & Co.,

DÉPOT DE MACHINES,

Au No. 185 de la rue Gravier—N.-O.

AGENTS des fabricants des célèbres [illegible] à coton et des pompes à vapeur de Blake. [illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS,

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 3 (Édifice Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
CHARLES KERR, Vice-Président,
A. GRABOIS, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Secola, Jos. Kline,
H. A. Lienhard, [illegible],
S. Haley.

Directeurs:

R. M. Davis, A. Kaber,
A. Secola, [illegible],
[illegible], P. M. Monsseaux,
[illegible], [illegible],
J. J. Bolen, J. Barney,
[illegible], J. Hubert,
G. L. Fèvre, J. Rochelard,
[illegible], Jos. Mauri,
[illegible], M. Dunchevish,
1juin—1an—ID, Chs. Kerr.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.

D. BIDWELL .... Propriétaire et Directeur.

Retour de la seule Organisation Dramatique Régulière en cette ville. [illegible]

Lundi Soir, 23 Octobre.

Elle a aussi la satisfaction de pouvoir être à même de représenter, en outre des nombreuses pièces de son répertoire, les nouvelles [illegible]

Le grand drame de feu Charles Dickens, intitulé

Little Em'ly,

Dans lequel est si magnifiquement dramatisé "David Copperfield."

Chaque rôle sera rempli par un artiste de talent, spécialement engagé pour cette création, et les divers interprètes de cette grande œuvre [illegible]

A l'étude—Plusieurs autres nouveautés attrayantes. 21 oct

Salle du Lycée,

A L'HOTEL-DE-VILLE.

Quelques représentations seulement, à partir du LUNDI, 30 octobre, SAMEDI, 4 novembre à midi—Représentation pour les familles.

LOGRENIA, conjurateur royal.

Troupe européenne de CANARIS, MOINEAUX du Jura, PERROQUETS, SOURIS BLANCHES, CHATS de Russie, SAVANTS.

CARNAVAL de CRÉSUS, ou un cadeau à chacun des assistants.

Prix d'entrée: 75 cents—Enfants, 50 cents—Galeries 25 cents.

Pour la Matinée: Grandes personnes, 50 cents—Enfants 25 cents.

Un cadeau pour chaque billet. 25oct—6t

INSTITUTIONS.

Avis.

MADAME MATTHEY prévient les parents de ses élèves et les familles en général, que son INSTITUTION a été transférée rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, No. 186.

22 oct—1ms

Institut des Remparts,

DIRIGÉ PAR Mme E. H. MATTHEY.

Rue des Remparts No 186, entre Ste-Anne et Dumaine.

MADAME MATTHEY a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes de cette Institution aura lieu LUNDI, le 4 septembre.

20 août—3m

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, No 109 rue du Camp, Entre les rues Calliope et Poeyfarre.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commencera le LUNDI, 11 septembre, dans le vaste local ci-dessus mentionné. Toutes les branches d'une parfaite éducation seront enseignées par [illegible] intellectuel et physique des élèves. Pour détails et circulaires, s'adresser à l'Institut, ou par lettre, P. O. Glass box 1101.

E. E. LOCQUET-LEROY, Directrice.

Sep—1an—MaJD

COLLEGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,

A l'angle des Rues Commune et Baronne.

CETTE Institution, dirigée par les Rév. Pères Jésuites, commencera sa prochaine session annuelle le 2 octobre 1871. 28 sept—

INSTITUTION LOCQUET,

Dirigée par Mlle M. A. BURR.

253 .... Rue St. Charles 253

PENSIONNAT et EXTERNAT pour les jeunes demoiselles.

Pour les prospectus, s'adresser à l'Institution ou par la poste, Lock Box 132. 10 sept—

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 271, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, s'adresser [illegible]

Edward Beals Jr. Alphonse Laine.

Beals & Laine,

Marchands de charbons [illegible] Dépôt: sur la Levée, au ferry [illegible] District et à l'angle des rues Liberty et Levée. Bureau, No 36 de la rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne. On reçoit les ordres aux deux endroits.

P. & E. De VERGES,

Marchands en gros et en détail, de Charbons PITTSBURG, ANTHRACITE.

Bureau, No. 170 de la rue Gravier.

Dépôts: No 36 de la rue Dauphine et au pied de la rue Hôpital, sur la Levée.

7 sept—3m Nouvelle-Orléans, La.

CHAUX DU CAP,

—DE—

RICHARDS.

CETTE CHAUX célèbre, si avantageusement connue depuis longtemps parmi les marchands, les planteurs-sucriers et les maçons, [illegible] A vendre par le propriétaire primitif.

NEWTON RICHARDS, No 136 de la rue [illegible]

16 octobre

ANTOINE CARRIERE. EMILE L. CARRIERE. OLIVIER CARRIERE.

A. Carrière & Co.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc., No 72 rue Bienville.

Reçoivent régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, Huile d'Olive, etc. [illegible]

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

SIEWERD & KIP,

(PERSEVERANCE RICE MILL)

MOULIN A RIZ,

Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Elysées, Troisième District, NOUVELLE-ORLÉANS.

CE MOULIN a été nouvellement construit, dans le but exprès d'écosser le riz. [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, [illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1865 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isolant, feutre à crin, etc. [illegible]

J. G. LINGHAM, agent, Au No 8 de la rue Union.

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé. Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.

UNE attention particulière est donnée au sciage d'Essieux de charrette, de Rayons de roues, de Timons, et de toute espèce de Sciage circulaire et autres.

Bois, Planches et Madriers pour navires, steamboats, charronnage, menuiserie et charpentage, à vendre par JOS. A. BROWN.

Encoignure des rues Bienville et Poeyfarre, à un [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14....RUE ST-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

Qui ont remporté les prix.

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

MAGNIFIQUE COMBINAISON

20,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

Conservatoire de Musique

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

66 .... Rue Baronne 66

POUR prospectus, et toutes informations en général, s'adresser au Conservatoire, ou par correspondance 'Glass Box No 1403, Nouvelle-Orléans.'

THÉOPHILE MARAC, Président.

Références—Mgr l'Evêque J. O. Mercer; MM. les Rév. A. P. Dixon, Rév. E. G. Taylor, Rév. J. K. Gutheim, [illegible]

CORPS DE PROFESSEURS.

M. THÉOPHILE MARAC, professeur d'histoire et de philosophie de la musique.
M. CH. VAN HUFFLEN, professeur de musique vocale.
Mme CAROLINE ZEISS, do do.
M. EDWARD F. GROENEVELT, professeur de [illegible]
Mlle MÉLANIE MAY, professeur de piano.
M. EUGÈNE LENOINE, do do.
M. HERMANN BRAUN, professeur d'orgue.
M. A. MIARI, professeur de flûte.
Avec nombre d'autres professeurs.

20 août—1m

DÉPOT DE VIN

De la Rue du Canal.

NOTRE stock est à peu près complet, et nous offrons à nos amis et au public [illegible]

VINS DE LIQUEURS

[illegible] VINS de Bordeaux en de Lacaze & Fils, [illegible] VINS blancs, de A. de Luze & Fils.

Nous mettons aussi en bouteilles des VINS de Bordeaux et des VINS BLANCS pour l'usage des familles, d'excellente qualité et à des prix modérés.

VINS DE BOURGOGNE de Bouchard Père et Fils.

VINS DE XÉRÈS.

PORTO rouge et blanc.

Vieille EAU-DE-VIE de Cognac, de Mrs Otard, Dupuy & Cie, [illegible]

Vieux WHISKEY de Bourbon, [illegible]

RHUM de la Jamaïque et de Ste Croix.

WHISKEYS d'Irlande et d'Ecosse.

GIN de Hollande.

SCHIEDAM SCHNAPPS.

[illegible] VINS ET EAUX DE VIE DE CALIFORNIE.

AMERS de Boker, [illegible]

ALE d'Ecosse et PORTER de Londres.

ALE de Ginder, de Belfast.

BIÈRES [illegible]

LIQUEURS de toutes espèces.

—Aussi—

Vieux CAFÉ de Java en grains [illegible]
Vieux CAFÉ de Moka.
CAPRE [illegible]
Bons THÉS, vert et noir.
CONSERVES en vinaigre et SAUCES anglaises.
FRUITS à l'Eau-de-Vie français.
SARDINES.
[illegible]
FROMAGES anglais et Hollandais.
CONSERVES en Tranches.

On apporte une attention spéciale à remplir les commandes pour l'Armée, la Marine et les Paroisses de Campagne.

Nous vendons en quantités grandes et petites, et notre intention est de ne vendre que ce qu'il y a de MIEUX et à des PRIX RAISONNABLES.

W. H. OWEN,

Agent pour Vins Fins et Liqueurs, Au coin des rues Canal et Carondelet, Sous le Club Chalmette.

AVIS.

D. AUGUSTIN,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 196.

REGISTER DES FAILLITES.

[illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX

De Bonnabel.

LA majorité des planteurs [illegible] qui, depuis un ou trois ans, ont essayé d'autres moyens [illegible] supériorité du Bi-Sulfite de Chaux.

A vendre par H. BONNABEL,

8 sept—1m 37 Peters, entre Douane et Bienville.

TEINTURE A LA VAPEUR

E. EDW. GEORGEST

Coin Remparts et St-Philippe.

CETTE maison qui a un faire, depuis 7 années qu'elle est fondée, [illegible] par la modicité de ses prix [illegible] ville et de la campagne.

Ouvrier et associé pendant 15 ans de la maison J. F. DUSSAUCE, [illegible] Honoré, No 17, à Paris, [illegible] de Mississippi. E. Edw. Georgest [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième État Annuel.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes de l'année expirée le 28 février, 1871 .... [illegible]

[illegible]

De qui précède est une copie fidèle aux livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]

P. CHAR. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

Médicaments

PREPARATION D'AYER,

QUI REND A LA CHEVELURE

SA FORCE ET SA COULEUR NATURELLES.

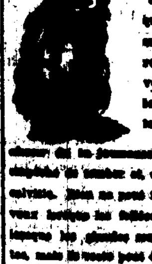

C'est une préparation qui est à la fois agréable, saine et efficace, pour rendre [illegible] la chevelure [illegible] le brillant et la douceur de la jeunesse. [illegible]

Le "Vigor" ne contient aucune [illegible]

La Coiffure,

[illegible]

Fabriqué par le Dr J. C. AYER & Co., Chimistes, Lowell, Mass.

Prix .... $1 00.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

LE GRAND REMÈDE:

LE SIROP de Mme WHITCOMB [illegible]

C'est le grand remède des enfants [illegible]

Préparé par la GRAFTON MEDICINE CO., à St-Louis, Missouri.

A vendre par tous les pharmaciens [illegible]

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL —de la—

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 31 septembre 1871 .... [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle aux livres de la Compagnie.

P. FOURCHY, Président.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 106 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle de nos livres.

E. CADOUSSAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]

PAUL E. THIBARD, Juge.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1871.

L. W. BAQUIÉ.

VENTES JUDICIAIRES.

GUILLAUME [illegible] vs LOUIS FAGES.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,600— [illegible] le 24 d'octobre [illegible] Sixième Cour de District [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif Civil.

LA LIGUE DES CITOYENS vs FRANCIS MOONEY.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,625. [illegible] SAMEDI, [illegible] 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, [illegible]

UN TERRAIN situé en cette ville (Deuxième District), rue Bourbon, entre celles Dumaine et St-Philippe, [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 oct—2t—SAM

GUSTAVE DUCHON vs LOUIS SPEREN.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,489— [illegible] SAMEDI, vingt-cinq novembre 1871, à midi, à la Bourse, rue Royale, [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. B. VERGES vs AUGUSTE MANESSIER et al.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 1,604— [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L'ASSOCIATION DE PRETS & NANTISSEMENT vs LE CLUB DE LA LIGUE DE L'UNION.

SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans— [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VANDERGRIFF & CLARK vs A. W. NOSBURG.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans— [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Au No 61 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 23 Janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ADRIANO, Secrétaire.

État de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]

ANDREW HERO Jr., Notaire Public.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
JNO. G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ADRIANO, Secrétaire.

—Directeurs:—

[illegible]

BAGLEY & SEWALL vs EDMUND M. IVENS & CO. et EDMUND M. IVENS.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans— [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Corde de Manille, Ficelle, Séaux, Balles, &c.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 26 octobre 1871, à 10 heures et demie du matin, au magasin No 67 de la rue des Magasins—pour le compte de qui il appartiendra—

64 douzaines séaux peints.
36 jeux bailles en cèdre.
46 douzaines cordes de Manille.

—EGALEMENT—

Epongés, [illegible] 26 jeux corbeilles à linge.

Conditions—Comptant. 25 oct

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MERCREDI, 25 octobre 1871, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra—

300 balles foin.
Conditions—Comptant. 25oct

PAR ALBERT PAUL.

Vente sans réserve, à l'encan.

Terrains de choix, nus et améliorés, situés dans le Premier et le Deuxième District. Conditions avantageuses et longs termes.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 40 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 28 octobre 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes: [illegible]

CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant E. Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25 oct

LOUISVILLE SOUTHERN SUGAR MILLS.

(Moulins à Cannes à Sucre, du Sud, à Louisville.)

CES moulins, si bien connus, sont vendus, depuis quatre ans, aux planteurs du Sud, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 21 Juin 1871.

A M. W. L. CUSHING.

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, [illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

P. E. BEAUVAIS.

[illegible]

N. J. DAVENPORT, Ingénieur.

[illegible]

PHIL. SWIRE.

3 Novembre 1870.

[illegible]

L. M. SAMANAH.

Ayant conclu des arrangements pour un seul choix des moulins Louisville à cannes à sucre, [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à cannes à sucre.)

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

GRANDS MOULINS A CANNES A SUCRE DE GOODMAN.

[illegible]

W. L. CUSHING.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER, DU TENNESSEE.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

ÉVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St. Charles.

NOUVEAU EAGLE HORSE POWERS.

[illegible]

W. L. CUSHING, Seul agent au Sud, Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSES INGERSOLL & EAGLE, A COTON.

Le stock actuel des presses Ingersoll à coton, se vend au bas prix de deux cents piastres le tout, y compris la boîte. [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St. Charles.

PRESSE A COTON, TOURNANTE, DE BROOKS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Dépôt au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

W. L. CUSHING, Seul agent.

[illegible]

MOSES GREENWOOD & SON,
WARREN, CRAWFORD & CO.,
C. L. WALMSLEY & CO.,
[illegible] McDANIEL & CO.,
FRANCKE & DANNEEL,
CAMPBELL & STRONG,
CLAPP BROS. & CO.,
R. F. COLGAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLOCK BROTHERS,
WRIGHT, ALLEN & CO.

Nouvelle-Orléans, Lne, novembre 1870.

A la dernière Foire d'État du Texas, la Presse de Brooks a remporté le premier prix. [illegible]

W. L. CUSHING.

MOULINS EAGLE A COTON

[illegible]

W. L. CUSHING.

CHEMINÉE NEWELL COTTON SCREW

(Vis Newell à Coton, de Goodman.)

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A GRIL DE STRAUB.

[illegible]

W. L. CUSHING.

Dépôt de Machines du Sud,

—DE—

LANE & BODLEY.

L'Agence pour la vente, au Sud, des célèbres moulins à scie et machines de Lane & Bodley, [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

PAR E. ROGER & CO.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
100 malles Bottes et Congress [illegible]
300 douz. Balmorals, Congress, [illegible] et Polkas, pour dames, [illegible] et enfants, provenant des meilleures fabriques de Philadelphie.

PAR E. ROGER & Co.—E. Roger, Encanteur—JEUDI, 26 octobre, [illegible] à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 65 et 67, rue de la Vieille-Levée—

[illegible]

—Aussi—

100 malles bottes et souliers [illegible]

—Et—

[illegible]

Conditions—Comptant [illegible]

25 caisses Chaussures légèrement avariées.

PAR E. ROGER & CO—E. Roger, Encanteur—JEUDI, 26 octobre, il sera vendu, à 10 h., à leurs salles d'encan, Nos 65 et 67, rue de la Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra—

[illegible]

CUIR AVARIÉ.

PAR E. ROGER & Co., E. Roger, encanteur, JEUDI, le 26 octobre à 10 heures du matin, il sera vendu, à leurs salles d'encan, Nos. 65 et 67, rue de la Vieille-Levée, [illegible]

15 rouleaux Cuir, légèrement avarié, [illegible] steamer Margaret.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR LOUIS STERN & BROS.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS.—M. Reyes, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 25 octobre 1871, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 26 de la rue de Chartres—

600 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

comprenant un assortiment général, pour hommes, garçons, dames, demoiselles et enfants.

—ET—

50 malles de Bottes et de Souliers fins, [illegible]

Ces chaussures sont fraîches et faites expressément pour ce marché, et sont dignes d'attirer l'attention des détaillants.

[illegible] steamer Margaret.

Conditions à la vente. 25 oct—

PAR S. GUINAULT.

Meubles, Liqueurs, Provisions, &c., &c.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, [illegible] JEUDI, 26 octobre 1871. Il sera vendu à 11 heures du matin, rue Royale No [illegible] ville et Conti—

Un lot de meubles, liqueurs, provisions, et différents articles, trop longs à énumérer.

Conditions comptant. 25 oct

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stock, esclaves, meubles, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, trois fois par semaine: le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente.

PAR C. E. GIRARDEY & Cie

Sans Limite,

Pour cause de départ.

La belle résidence en briques formant l'angle des rues Remparts et Douane.

La position centrale, à proximité du quartier des affaires et l'emplacement, pour une résidence, n'est pas surpassée en ville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No 37 de l'Exchange Place—SAMEDI, 4 novembre 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

[illegible]

CONDITIONS—L'acquéreur devra payer [illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 94 rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle des livres de la Compagnie.

[illegible] Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signés, ce 16 janvier 1871, par devant moi,

JOHN MONTAMAT, Notaire Public.

Le 12 janvier 1871, à une séance du Bureau de Direction, il a été résolu de déclarer un dividende [illegible]

Directeurs:

GEO. URQUHART, E. PAYRO,
A. ROCHEREAU, [illegible],
T. R. HANOCK, [illegible],
T. [illegible], [illegible],
[illegible], [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

—Egalement—

Les articles suivants, qui sont avariés, Gants de peau, Marchandises sèches et Lingerie retirés du steamer Mississippi qui a péri et transporté ici par le steamer Margaret.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. L. Levy, encanteur—Bureau, No 38 de la rue de Chartres—MERCREDI, 25 octobre, à 10 heures du matin, [illegible]

[illegible]

Conditions—A la vente. 25 oct

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Vente sans réserve

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Tout le fonds du magasin de marchandises sèches de MM. J. A. d'Hémécourt & Co., à l'angle des rues Canal et Remparts.—Stock général et bien assorti de marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions," etc., etc.

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.—E. N. Audler, encanteur—Bureau et salles d'encan, No 36 de la rue Vieille-Levée.—Il sera vendu JEUDI PROCHAIN, 26 du courant, à 10 heures du matin, dans le magasin de MM. J. A. D'Hémécourt & Co., à l'angle des rues Canal et Remparts—

[illegible]

Un bel assortiment de Castimirs français et anglais, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 oct

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins de messieurs, dames, demoiselles et enfants.

—Egalement—

200 lots Habillements de clientèle, de saison, Lingerie, Sacs de voyage et Sacs de chemins de fer.

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.—E. N. Audler, encanteur—Il sera vendu MERCREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue Vieille-Levée—

[illegible]

Conditions à la vente. 24 oct—

PAR NASH & HODGSON.

Vente Positive et Péremptoire

Du Bateau à Vapeur

SAN NICHOLAS,

A rones doubles, d'un faible tirant d'eau et en parfait état.

PAR NASH & HODGSON—Bureau, No [illegible] de la rue Gravier—SAMEDI, 4 novembre [illegible], à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

Le bateau à vapeur SAN NICHOLAS, [illegible]

CONDITIONS—La moitié comptant, [illegible]

L'acte de vente, y compris les frais de transfert et les timbres, par devant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles, Meubles, Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY—Il sera vendu, JEUDI, 26 octobre, à 11 heures, à la salle d'encan No 97 de la rue du Camp—

[illegible]

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37 .... RUE CARONDELET 37

Extrait du Cinquième Etat de situation annuel.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 .... [illegible]

[illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE.

[illegible]

Cette Compagnie assure à des taux les POLICES pour risques d'incendie, de rivière et de mer.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood, E. Poillion,
W. A. Johnson, E. W. Rodd,
John I. Noble, W. H. Pike,
John Chaffe, H. W. Farley,
Marshall J. Smith, John I. Adams,
Michael Milliken, A. A. Yates,
Samuel B. Moore, Isaac Scherck,
J. J. Warren, R. M. Walmsley,
Simon Block, H. Munson,
R. V. Buchanan, Wm. Morrison,
Perry Nugent, A. Brittin,
Samuel Friedlander, J. T. Pate,
Jos. W. Carroll.

2 Sept—6m

VINGT-DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 10 mai 1871.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 29 avril 1871:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 10 mai 1871.

W. V. EVANS, Recorder Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, [illegible] CINQUANTE POUR CENT des Primes [illegible]

Ils ont également déclaré un dividende de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes [illegible]

—Directeurs—

THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.

Henry V. Ogden, Secrétaire.

[illegible]